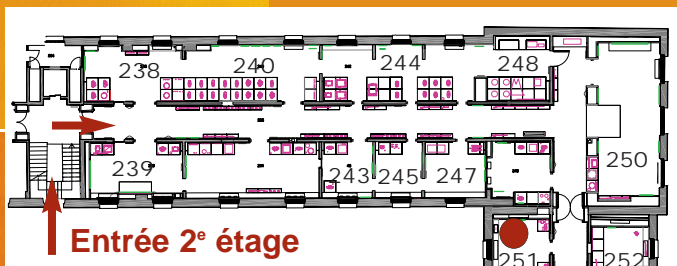


Musée de l'Armée

DÉPARTEMENT
MODERNE

FICHE OBJET

ACTION PÉDAGOGIQUE



version 2009

L'emblème des Cincinnati

Plusieurs objets des collections du Musée de l'Armée rappellent le rôle majeur joué par la France lors de la naissance des États-Unis d'Amérique.

L'objet en lui-même...

Le Musée de l'Armée présente un insigne de membre de la société des Cincinnati daté de la deuxième moitié du XIX^e siècle. Le ruban est bleu au centre (couleur des Américains) et blanc sur les côtés (couleur des Bourbons). Le décor de la médaille montre l'aigle américaine associée aux lauriers symbolisant la victoire. La partie centrale de la médaille représente Cincinnatus revenu dans ses foyers ; l'inscription située sur le pourtour porte la date de 1783, année de la reconnaissance des États-Unis d'Amérique par les grandes puissances et de la création de la société des Cincinnati.

La société des Cincinnati doit son nom à Cincinnatus, un héros légendaire de la Rome antique (V^e siècle avant J.-C.) qui reçoit la dictature du sénat pour sauver Rome attaquée par les Eques et les Volsques. La victoire acquise, son devoir accompli, il retourne à sa charrue par refus des honneurs.

Créée le 13 mai 1783, la société des Cincinnati regroupe initialement les seuls officiers américains ayant pris part à la guerre d'Indépendance (1776-1783) et désireux de perpétuer les liens d'amitié nés au combat. Les Cincinnati d'Amérique sont organisés en treize sociétés, chacune correspondant aux treize anciennes colonies émancipées de la couronne britannique. Puis, le 18 décembre 1783, le roi Louis XVI autorise la constitution d'une quatorzième société, celle des Cincinnati de France, dont le président est l'amiral d'Estaing et le vice-président le comte de Rochambeau. Dispersée en 1792, la branche française renaît en 1925 et rassemble, de nos jours encore, les descendants des officiers de la marine et de l'armée de terre ayant participé à la guerre d'Indépendance américaine.



Médaille des Cincinnati de France. Inv. : 2004.16.3. © Paris, Musée de l'Armée.

L'objet nous raconte...

Après sa défaite et la perte de la majeure partie de ses possessions coloniales à la fin de la guerre de Sept Ans (1756-1763), la France voit dans la révolte des treize colonies américaines une occasion de prendre sa revanche sur l'Angleterre. Dans un premier temps, l'aide française aux « Insurgents » (nom donné aux colons révoltés) est d'abord indirecte et prend les formes d'un soutien financier et de livraisons d'armes (notamment par l'intermédiaire du dramaturge Beaumarchais). Séduit par la cause des insurgés, le jeune marquis de La Fayette s'engage dans l'armée des volontaires américains dirigée par le général Washington. Hâtivement levée et inexpérimentée, cette armée est très inférieure aux forces régulières britanniques. Elle parvient pourtant à vaincre ces dernières à Saratoga le 17 octobre 1777.

Cette victoire, jointe à l'action diplomatique de Benjamin Franklin en France, conduit le roi Louis XVI et son ministre des Affaires étrangères, le comte de Vergennes, à signer un traité d'alliance et de commerce avec les États-Unis, le 6 février 1778. L'Espagne, en 1779, et les Pays-Bas, en 1780, se joignent à la France. Celle-ci achemine en Amérique un corps expéditionnaire de 5 000 hommes sous le commandement du comte de Rochambeau. En 1781, ces forces contribuent, avec l'action de la marine française, à la défaite décisive des troupes britanniques à Yorktown (19 octobre 1781). En signe de capitulation, le général anglais Cornwallis fait porter son sabre à Rochambeau mais celui-ci s'efface afin qu'il soit déposé dans les mains de Washington. La guerre franco-anglaise se poursuit sur mer aux Antilles sous le commandement de l'amiral de Grasse et au large des Indes où se distingue le bailli de Suffren. Elle s'achève par la signature du traité de Versailles le 3 septembre 1783, qui consacre l'indépendance des États-Unis d'Amérique et restitue à la France une partie des colonies perdues en 1763. Lors de la Première Guerre mondiale, le souvenir de cette intervention française était encore présent dans l'esprit des deux peuples.